

Jour 1 – MARDI 19 mai 2026
Paris → Cape Town

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris CDG dans l'après-midi.
Envol à destination de **CAPE TOWN** avec escale.

Repas à bord

Jour 2 - MERCREDI 20 mai 2026

Arrivée à l'aéroport de Cape Town et accueil par votre guide francophone.

Départ pour la visite des Jardins de Kirstenbosch.

Installation à votre hôtel. Si les chambres ne sont pas encore disponibles, un emplacement pour vos sacs sera désigné par l'hôtel.

Après-midi libre pour vous reposer et profiter des installations de l'hôtel



Repas libres

Jour 3 - JEUDI 21 mai 2026**Petit déjeuner à l'hôtel**

Départ pour un tour d'orientation du Cap avec une visite de la ville située au pied de la Montagne de la Table. Fondée en 1652, le Cap, surnommée la Cité Mère, constitue le cœur historique et culturel de l'Afrique du Sud. Vous aurez l'occasion de découvrir :

- Le Parlement, siège du gouvernement pendant 6 mois, en alternance avec la capitale PRETORIA.
- Tuynhuys, résidence officielle des présidents de la République
- La cathédrale Saint Georges, diocèse du Prix Nobel de la Paix, Monseigneur Desmond TUTU.
- Le Château de Bonne-Espérance « Castle of Good Hope », fort aux murailles impressionnantes datant de 1697.
- Le City Hall, hôtel de ville de style Renaissance italienne là où Nelson Mandela a eu son premier discours de libération.
- Vous visiterez le quartier malais, ou "Bo-Kaap", qui se distingue par ses mosquées et ses maisons d'une architecture originale mêlant les styles géorgien, hollandais et oriental...



Temps libre afin, notamment, de vous rendre à l'expo des courses pour retirer les dossards. Le lieu reste à définir.

Repas libres

Jour 4 – VENDREDI 22 mai 2026**Petit déjeuner à l'hôtel.**

Départ en direction de Hout Bay et embarquement à bord d'un **bateau pour une croisière** de 45 minutes dans la Bay de Chapman's Peak vers l'île de Duiker Island où vit une impressionnante colonie de phoques. Le paysage y est sauvage avec ses rochers battus par le vent.



Continuation vers Simon's Town, port maritime et **visite de la colonie de pingouins**. Le pingouin africain est une des 17 espèces qui habitent les régions côtières de plusieurs pays autour du monde. Il est la seule espèce indigène en Afrique. Il y a +/- 2500 pingouins dans la colonie de Boulders Beach Simonstown.

Départ pour un **déjeuner de poisson** au restaurant de mer.



Reprise de votre route en autocar pour rejoindre la **réserve du Cap De Bonne Espérance**.

Cette réserve naturelle abrite une flore et une faune indigènes superbes... des babouins, plusieurs espèces d'antilopes, des mammifères de moindre taille, des oiseaux et reptiles peuplent la réserve. **Vous monterez ensuite dans un funiculaire au sommet d'un promontoire** : Falaises abruptes, criques sablonneuses où les eaux bleues de l'Atlantique déferlent avec puissance et forment un spectacle dont on ne se lasse pas (**allez-simple**).

En fin d'après-midi, retour à l'hôtel.

Dîner libre

Jour 5 - samedi 23 mai 2026**Petit déjeuner à l'hôtel**

Jour des autres courses que celle du marathon de Sanlam Cape Town. Si vous courez ou souhaitez encourager, vous êtes libres de vous rendre sur les zones de départ et d'arrivée quand vous le souhaitez.



Si vous n'êtes pas intéressé par ces courses, nous vous suggérons de continuer votre découverte de la ville. Vous pouvez notamment faire l'ascension en téléphérique de la Montagne de la Table pour découvrir un des panoramas les plus spectaculaires au Monde. La montagne compte plus de 1400 espèces de fleurs et héberge des damans de rocher, petite créature rappelant le rongeur.*

**non prévu au programme mais vous pourrez vous y rendre de votre côté.*

Repas libres

Jour 6 - dimanche 24 mai 2026

Petit déjeuner à l'hôtel (sous forme de box à emporter pour les coureurs).



Jour du marathon de Sanlam Cape Town. Si vous courez ou souhaitez encourager, vous êtes libres de vous rendre sur les zones de départ et d'arrivée quand vous le souhaitez.

Si vous n'êtes pas intéressé par ces courses, nous vous suggérons de continuer votre découverte de la ville. Vous pouvez notamment faire l'ascension en téléphérique de la

Montagne de la Table pour découvrir un des panoramas les plus spectaculaires au Monde. La montagne compte plus de 1400 espèces de fleurs et héberge des damans de rocher, petite créature rappelant le rongeur.*

**non prévu au programme mais vous pourrez vous y rendre de votre côté.*

Repas libres

Jour 7 – LUNDI 25 mai 2026

Petit déjeuner à l'hôtel

EXCURSION A ROBBERN ISLAND

Accessible en 1 heure depuis la jetée N° 1 du Waterfront, L'île de Robben Island n'appelle pas à la promenade mais bien au pèlerinage. C'est sur cette île que Nelson Mandela, Walter Sisulu et Govan M'beki père de l'actuel président de la République, passèrent de longues années à casser des cailloux au nom de la liberté. Le dénuement du bain inspire respect et émotion. Enormément de personnes vont depuis maintenant 5 ans se recueillir devant la cellule de celui qui fut baptisé Père de la Nation. Le site est classé au patrimoine de l'humanité. Après une croisière d'1/2 heures, vous ferez un

tour de l'île en 45 minutes avec un guide et terminerez par la visite de la prison par un ancien prisonnier. Cet îlot est également un très beau site peuplé de manchots, de springboks et autres animaux sauvages.

**Déjeuner au restaurant sur le waterfront**

18h30 Commencez votre soirée avec une **session de Djembé** pour vous mettre dans le rythme des africains avec leurs chants. 30 minutes de lecture dynamique des tambours avant une cérémonie de lavage des mains apaisante qui complètera votre expérience interactive des tambourineurs.

**Dîner de spécialités du continent africain**

Les gens se rassemblent pour célébrer la vie et la communauté dans le Restaurant de l'or, à travers une performance chorégraphique des danseurs et chanteurs Sud-africains, congolais et Xhosa.

Jour 8 – MARDI 26 mai 2026**CAPE TOWN → NELSPRUIT / REGION DU PARC KRUGER****Petit déjeuner à l'hôtel**

Transfert vers l'aéroport pour le vol. Assistance aux formalités d'embarquement et vol pour Nelspruit.

Arrivée à l'aéroport de Nelspruit, accueil par votre guide francophone et transfert vers la région du Parc Kruger. Installation pour 2 nuits en lodge dans la région du Parc Kruger en pension complète.

Déjeuner

Safari 4x4 dans l'après-midi avec ranger anglophone dans le Parc Kruger

Retour et dîner au lodge

Jour 9 – MERCREDI 27 mai 2026**KRUGER****Petit déjeuner tôt le matin ou sous forme panier.****Continuation de la découverte du Parc Kruger.**

Le Parc Kruger est créé en 1898 par le Président Kruger. Le Parc Kruger s'étend sur 350 km de long et 60 km de large soit 20.000 km² il s'agit de la plus grande réserve animale du pays. Le parc rassemble près de 150 espèces de mammifères, plus de 500 d'oiseaux et plus de 100 de reptiles, où figurent naturellement les « Big Five » mais aussi des zèbres, girafes, crocodiles... Cadre sauvage intact et pistes en parfait état garantissent le confort de la découverte. Il ne reste plus qu'à rouler doucement et à être attentif aux bruissements des

feuilles.

Safari en 4x4 avec ranger anglophone dans le parc à la découverte de la faune africaine. Vous y trouverez la plus grande variété animale réunie sur le territoire africain ... 450 espèces d'oiseaux rares partagent une nature vierge avec les impalas, les buffles, les zèbres, les éléphants, les girafes, les hippopotames, les lions, les léopards.

Déjeuner dans un des rest-camps du parc Kruger**Continuation pour votre safari (4x4) avec ranger anglophone**

Retour et dîner au lodge

Jour 10 – JEUDI 28 mai 2026**ROUTE DES PANORAMAS****Petit déjeuner au lodge**

Départ à la découverte de cette magnifique région qu'est le Drakensberg, la route panoramique pour visiter la région du Blyde River Canyon. 800 mètres plus bas, la rivière Blyde force son lit à travers les formations de roches dures.

Vous sillonnerez les routes à travers des paysages tourmentés et vous vous arrêterez pour admirer les nombreux sites. Puis, vous atteindrez le point le plus spectaculaire du parcours en arrivant à Blyde River Canyon. En effet 800 mètres plus bas, la rivière Blyde force son lit à travers les formations de roches. Le canyon est superbement dominé par trois sommets imitant des tours, surnommés les "trois rondavels".

**Arrêt à Bourkes Luck Potholes.****Déjeuner**

Vous verrez le "God's Window" qui offre un panorama grandiose sur toute la vallée et les montagnes environnantes.

Installation pour une nuit à l'hôtel.

Dîner compris

Jour 11 – VENDREDI 29 mai 2026**ROUTE DES PANORAMAS / JOHANNESBURG****Petit déjeuner à l'hôtel****Continuation vers Graskop.****Vous emprunterez l'ascenseur de la gorge de Graskop pour une randonnée dans la forêt.**

L'ascenseur d'observation conduit les visiteurs à 51 mètres de la gorge dans la forêt, où des passerelles en bois et des ponts suspendus serpentent le long d'un sentier de 600 mètres à travers la forêt indigène avec des expositions interactives. Alors que l'ascenseur, qui descend sur la falaise des gorges de Graskop, était un exploit de génie en matière de construction, c'est la forêt d'Afromontane au-dessous qui est au cœur de ce développement. En Afrique du Sud, les forêts afromontanes ne couvrent que 0,5% de la superficie du pays. Ils se produisent dans des poches le long des chaînes de montagnes dans des zones bien arrosées, y compris des ravins et des pentes exposées au sud. Sous la canopée verdoyante des arbres se cache un pays des merveilles luxuriant, peuplé d'une variété spectaculaire de plantes, d'animaux, d'insectes et d'oiseaux.

Continuation vers Middelburg. Arrêt à **Corn And Cob**, situé sur une route de gravier dans les terres agricoles du highveld de Middelburg et offre à ses clients l'occasion de visiter et d'expérimenter un authentique village Ndebele. Les visiteurs assistent à un spectacle interactif animé et ont l'occasion de tester la bière locale et les vers « Mopani Worms » (chenilles séchées). Des perles artisanales sont disponibles à la vente. Après la visite du village, vous **dégusterez un authentique repas** maison sud-africain au restaurant de pays Corn and Cob.

Continuation vers Johannesburg (2h30min de route).

Installation pour une nuit à votre hôtel et dîner compris.

Jour 12 – SAMEDI 30 mai 2026
JOHANNESBURG et retour à Paris**Petit déjeuner à l'hôtel**

Départ pour une visite du musée de l'Apartheid

Visite du Township le plus connu au monde : SOWETO !

Ses petites maisons multi-copiées sont bâties sur un étage selon des plans facilitant les interventions des forces policières. Plus de 4 millions de personnes vivent ici. Laissons les appareils photos dans leurs étuis et jetons-y un regard humble, dénué de tout sentiment de voyeurisme qui rendrait cette visite indécente. On peut voir notamment la maison de Desmond Tutu et visiter les infrastructures de certaines communautés noires.

Déjeuner buffet dans un shebeen. Vous goûterez aux plats traditionnels sud-africains servis sous forme de buffet.

Les Shebeens sont d'anciens bars clandestins aujourd'hui devenus des restaurants populaires.

Chez Alina est une maison typique de Soweto, transformée en restaurant, où vit encore une famille composée de 4 générations... Alina, la propriétaire, vous accueillera dans son authentique shebeen, et saura l'espace d'un court moment vous faire savourer l'essence et l'histoire de Soweto. De belles rencontres, une expérience inoubliable !



Départ pour la VISITE DE SOWETO AVEC UN GUIDE LOCAL.
Ce quartier noir de plus de 4 millions d'habitants s'étend sur plus de 100 km². Vous découvrirez les petits marchés traditionnels avec la maison de Nelson Mandela ainsi que les villas de Beverly Hills.

Cette excursion d'une journée à Soweto retrace les points forts de cette ville emblématique, notamment le musée Hector Pieterse (il était l'un des écoliers tués lors du soulèvement de

Soweto en Juin 1976).

Passage devant la maison de Mandela à Vilakazi Street.

Temps libre pour vos derniers achats.

Départ en direction de l'aéroport de Johannesburg

Assistance pour l'enregistrement de votre vol à destination de Paris

Diner à bord de l'avion

Jour 13 – DIMANCHE 31 mai 2026
Paris**Repas à bord de l'avion.**

Arrivée à Paris après une escale en milieu de journée.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ce sont celles fixées par l'extrait du décret n° 94490 du 15/06/94 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92645 du 13/07/92.

La présente brochure constitue l'offre préalable prévue aux articles 96 et 97.

Les présentes conditions sont spécifiques à ce voyage et viennent en complément des conditions générales de vente que vous pouvez retrouver sur notre site en suivant le lien suivant : <https://www.planet-tours.fr/index.php/conditions-generales/>

Les prix des voyages ont été calculés en regard des tarifs à la date d'élaboration de la brochure. Ils sont fermes et définitifs à l'exclusion des taxes d'aéroport sera connu qu'au moment du règlement des billets d'avion.

Conditions de paiement

50% à la réservation et le règlement du solde 90 jours avant le départ.

Le fait de ne pas payer les acomptes et le solde dans les délais, sans accord préalable écrit de la part de l'organisateur du voyage, sera considéré comme une rupture du contrat et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Important : les inscriptions en chambre à partager sont acceptées sous réserve que d'autres personnes manifestent le même désir. Dans le cas contraire, le voyageur concerné devra régler le voyage sur la base de la chambre individuelle.

Pour éviter tout litige, l'annulation de participation au voyage doit nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le fait de ne pas régler le solde du voyage dans les délais sera considéré comme une annulation et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Frais d'annulation

D'une façon générale, il sera retenu 30% du montant du voyage pour toute annulation après signature du bulletin d'inscription.

Dans tous les autres cas, les frais d'annulation seront les suivants :

- De 150 jours à 91 jours avant le départ : 50% du montant du voyage.
- Et moins de 75 jours avant le départ : le montant total du voyage.

De plus et dans tous les cas, le montant du dossard est non remboursable, dès l'inscription.

Pour éviter tout litige, l'annulation de participation au voyage doit nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le fait de ne pas régler le solde du voyage dans les délais sera considéré comme une annulation et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Annulation de la part de l'organisateur

L'Agence Planet-Tours se réserve le droit d'annuler le voyage ou séjour pour raison technique ou de force majeure. Dans ce dernier cas, l'organisateur devra prévenir le client au MINIMUM 30 jours avant le départ. Cependant le montant du dossard, pour la participation au marathon, reste acquis au client.

Assurances : assistance, rapatriement, frais médicaux à l'étranger, perte de bagages, annulation, assurance course, pandémie

Nos tarifs ne comprennent pas les assurances : assistance, rapatriement, frais médicaux à l'étranger, perte de bagages, annulation, assurance **course (contrat ASSUREVER)**. Nous vous proposons ces assurances pour vous permettre de voyager l'esprit libre. Elle doit être souscrite dès l'inscription au voyage ou au plus tard la veille du premier jour d'application des pénalités dans le barème de l'organisateur. Au-delà, le barème des frais d'annulation ayant débuté, il est impossible de la souscrire. Le montant du dossard est non remboursable et reste dû au voyageur.

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de litige avec la compagnie d'assurance.

Formalités de police

Pour les ressortissants de la communauté européenne, un passeport en cours de validité est obligatoire. Les ressortissants étrangers séjournant en France peuvent avoir, en plus de leur passeport, besoin d'un visa ; ils devront le faire établir par le Consulat le plus proche de leur domicile sur présentation de l'attestation de voyage que nous leur fournirons après leur inscription et le règlement du premier acompte. Planet-Tours ne saurait être tenu pour responsable en cas de refus de la part du Consulat intéressé.

Planet Tours ne pourrait être tenue responsable en cas de refus de visa de la part du consulat intéressé

Responsabilité

L'Agence Planet-Tours ne saurait être tenue pour responsable en cas de retards, pannes, avaries, faits de grève avant et pendant le voyage, ainsi que l'interruption ou la suppression de parcours inspirée par l'intérêt à la sécurité des voyageurs.

Planet-Tours ne saurait être tenu pour responsable, quel qu'en soit la raison, pour les billets de préacheminement d'avion, de train ou de tout autre moyen de locomotion réservés et achetés directement par les clients

SYNTHESE DES GARANTIES DE L'ASSURANCE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Maladie grave, accident corporel grave ou décès Annulation en toutes causes justifiées Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle à destination 	<ul style="list-style-type: none"> 18 000 € / personne et 40 000 € / évènement Aucune franchise Franchise de 50 € / personne
VOL MANQUE	
<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Maximum 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec
RETARD AERIEN	
<ul style="list-style-type: none"> Retard > 4 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 10 % du montant du voyage (250 € maximum)
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
<ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte <ul style="list-style-type: none"> Franchise uniquement en cas de dommage aux valises Frais de reconstitution des documents d'identité Retard de livraison des bagages > 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 2 000 € / personne et 10 000 € / évènement 50 € / valise 150 € / personne Indemnité forfaitaire de 150 € / personne
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR	
<ul style="list-style-type: none"> Suite à un retour anticipé Suite à un rapatriement médical 	<ul style="list-style-type: none"> Prorata temporis Valeur du voyage initial
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Capital décès ou invalidité permanente 	<ul style="list-style-type: none"> 7 500 € maximum / personne et 70 000 € maximum / évènement
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER	
<ul style="list-style-type: none"> Dommages corporels, matériels et immatériels <ul style="list-style-type: none"> Franchise 	<ul style="list-style-type: none"> 1 000 000 € maximum / évènement 75 € / sinistre
RETOUR IMPOSSIBLE	
<ul style="list-style-type: none"> Frais de prolongation de séjour <ul style="list-style-type: none"> Franchise d'1 nuit 	<ul style="list-style-type: none"> 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> Transport / Rapatriement Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants Présence hospitalisation Prolongation de séjour Frais médicaux à l'étranger Urgences dentaires <ul style="list-style-type: none"> Franchise frais médicaux et urgences dentaires Rapatriment du corps Frais funéraires 	<ul style="list-style-type: none"> Frais réels Billet retour + taxi Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) 80 € / jour (maximum 10 jours) 150 000 € / personne 180 € / personne 30 € / personne / évènement Frais réels 2 500 € / personne
RETOUR ANTICIPE	
<ul style="list-style-type: none"> En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel En cas d'attentat survenant à destination En cas de sinistre au domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Billet retour + taxi Billet retour + taxi Billet retour + taxi
ASSISTANCE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale Prise en charge des honoraires d'avocat Frais de recherche et de secours en mer et en montagne Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers Envoi de médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> 15 000 € / personne 3 000 € / personne 7 500 € / personne 1 500 € / personne Frais d'envoi
PROTECTION SANITAIRE – EN OPTION	
<ul style="list-style-type: none"> Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou à la gare maritime de départ suite à prise de température Téléconsultation avant départ Rapatriment médical en cas d'épidémie ou de pandémie Retour impossible Frais hôteliers suite à mise en quarantaine Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie Soutien psychologique suite mise en quarantaine 	<ul style="list-style-type: none"> 18 000 € / personne et 40 000 € / évènement Franchise : aucune, 10% ou 20% selon option choisie 1 appel Frais réels 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits) 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne) 6 entretiens par évènement

202114CG - 8000 - v11.2022 - MFL - Document non contractuel - L'ensemble des manuels, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVEF présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVEF. Toute reproduction, partielle ou totale de tous éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

Pour connaître toutes les dispositions générales et spéciales détaillées, rendez-vous sur :

<https://www.planet-tours.fr/assurance/>